

Andenne / Le collège tempête

« Non » aux éoliennes

L'ESSENTIEL

- Le collège présente une motion contre le projet éolien d'Electrabel.
- Le texte, vindicatif, annonce un refus inconditionnel.

Comme promis, le collège andennais s'est présenté ce 30 octobre en soirée devant le conseil communal avec une motion contre le projet éolien d'Electrabel (*Le Soir* du 27 octobre). Le texte, vindicatif, annonce un refus inconditionnel. Déjà dans le courant de la semaine dernière, le bourgmestre Claude Eerdeken (PS) s'était dit heurté par le procédé du promoteur d'établir des contacts avec les agriculteurs sans avertir la Ville de ses desseins.

Dans l'opposition, Ecolo et le CDH épinglent les erreurs de communication d'Electrabel mais ressentent mal un refus aussi ferme et définitif du collège face à un projet dont on sait très peu de chose. A ce dernier propos, le territoire d'abord envisagé qui s'étend sur plusieurs kilomètres, toute la crête qui va de Groyne à Thon en passant par Bonneville, a été réduit à deux zones au nord et à l'ouest du bois de la Justice.

Le CDH, a sorti un communiqué ce week-end. « *Nous sommes une fois de plus affligés par les propos du bourgmestre, explique Etienne Sermon, chef de file des démocrates humanistes. Les termes de la motion proposée sont tout sauf mesurés.* »

La sortie du CDH tient en quatre points. Primo, il trouve « *à la fois étonnante et déplorable* » la manière dont Electrabel a annoncé son projet éolien à Thon et Bonneville, et dont les habitants ont été informés. Ensuite : « *Si le collège prétend ne pas avoir été informé du dossier, comment peut-il s'exprimer sur ce projet ?*, note Etienne Sermon. *Si le projet est mauvais, il doit bien évidemment être combattu. Ce fut le cas pour Coutisse, où le dossier comprenait des erreurs et des manquements. Si le projet est bon, s'intègre parfaitement dans un cadre et qu'il est approuvé par les riverains, nous devons pouvoir en discuter sereinement. Au stade actuel, il est impossible de se prononcer. Tout le monde ne semble pas comprendre cela à Andenne...* »

Dans les deux derniers points développés, le CDH rappelle, en s'adressant particulièrement à tous les membres du collège, la nécessité de diversifier les sources d'énergie. Enfin, a priori, il serait tout de même plus enclin à éloigner les éoliennes des villages de caractère pour d'autres emplacements qui lui semblent mieux adaptés. Surtout en bordure d'autoroute, comme ce pourrait être le cas au large de Petit-Warêt. Là même où un projet avait été imaginé il y a quelques années, avant d'être balayé par le collège. Selon la minorité au conseil, il faut décidément faire preuve de discernement.